



**Documentation**

Dijon, le 11 Octobre 2004

Le Directeur régional

à

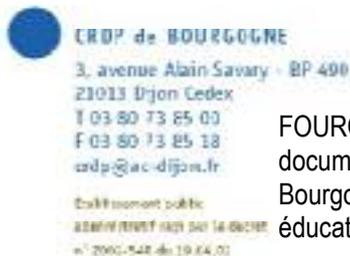
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école

S/C de Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Directeur des services départementaux de  
l'Éducation nationale de l'Yonne

S/C de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs  
de l'Éducation nationale

Réf: D-33-12/FF/AC/

Objet : **Maintenance du logiciel documentaire BCDI Écoles**



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer de la prise de fonction de Madame Françoise FOURQUIER au poste de responsable du département des ressources et de l'ingénierie documentaires, de la cellule communication et de la coordination Arts et Culture au CRDP de Bourgogne et de Mademoiselle Laure LUCHEZ à celui de Chargée de mission en ressources éducatives au CDDP de Saône-et-Loire.

Si le fonds documentaire de votre établissement est géré grâce au logiciel de recherche documentaire BCDI Écoles, **et si un problème de maintenance de ce logiciel se pose à vous**, vous devez contacter, selon les horaires suivants, les personnes identifiées ci-dessous :

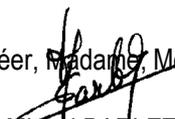
	<b>Jours</b>	<b>Horaires</b>
<b>LAURE LUCHEZ</b> C.D.D.P. de Saône-et-Loire – Mâcon Tél : 03.85.21.02.32 - Fax : 03.85.38.20.74 laure.luchez@ac-dijon.fr	Lundi et Mardi	13 h 30 – 18 h
	Vendredi	13 h 30 – 17 h
<b>MARTINE TOULOUSE</b> C.R.D.P. – Dijon Tél : 03.80.73.85.59 - Fax : 03.80.73.85.18 martine.toulouse@ac-dijon.fr	<i>Jeudi</i>	8 h 30 – 12 h 30 13 h 30 – 17 h

**Le respect de ces contacts est impératif**, selon la convention qui lie le C.R.D.P. à l'organisme commercialisant le logiciel. Tous les autres contacts sont donc à exclure, en particulier :

- ↳ ceux adressés directement au C.R.D.P. de Poitiers qui ne peut et ne doit pas répondre aux appels téléphoniques d'autres académies
- ↳ ceux adressés à toute autre personne dans l'académie que celles reconnues par le C.R.D.P. et figurant dans le tableau.

Comme il s'agit d'une maintenance téléphonique, il est impératif d'avoir pour l'aide, un téléphone à proximité de votre ordinateur.

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

  
Michel BARLET